

## **Droits sportifs : des membres de Swisscable demandent des mesures préventives à la COMCO**

**La Commission de la concurrence (COMCO) a récemment annoncé l'ouverture d'une enquête contre Swisscom et Cinetrade / Teleclub pour soupçon d'abus d'une position de marché dominante dans le domaine des droits sportifs. Cette enquête sera de très longue haleine alors que la question est urgente pour la branche du télé-réseau. Trois membres de Swisscable ont donc déposé une demande auprès de la COMCO afin que soient promulguées des mesures préventives.**

Dans leur requête, les trois entreprises de réseau câblé demandent à pouvoir accéder immédiatement aux mêmes contenus sportifs Teleclub que Swisscom, à savoir aux chaînes sportives « Teleclub Sport 4-29 » et à l'offre « Teleclub Live Sport ». Swisscable enjoint la COMCO à promulguer des mesures préventives correspondantes. Cette demande se base sur le fait que Swisscom monopolise depuis longtemps les droits sportifs des matchs suisses de football et de hockey par le biais de Cinetrade / Teleclub.

### **« C'est une affaire urgente pour les réseaux câblés »**

Par expérience, l'enquête annoncée par la COMCO sur cette question va durer longtemps. Cela signifie une chose : Swisscom a déjà eu beaucoup de temps et va encore gagner du temps avec cette enquête pour jouer la carte des contenus tandis que les réseaux câblés ont les mains liées. Il ne faut plus perdre un instant : « C'est une affaire des plus urgentes pour les réseaux câblés », souligne Claudia Bolla-Vincenz, directrice de Swisscable. « La concurrence est intense sur le marché de la télévision numérique. Celui qui peut proposer des contenus sportifs attrayants a ainsi un avantage. Les clients veulent des offres sportives actuelles. » Vient s'ajouter à cela le fait que, avec la reprise récente de Cinetrade, Swisscom contrôle maintenant totalement les contenus sportifs de Teleclub sur le plan juridique (voir [communiqué de presse du 2.5.2013](#)).

### **La puissance de marché choquante de Swisscom**

Une autre question urgente est de savoir si le gouvernement a la volonté politique de remettre Swisscom à sa place. Le 27.03.2013, le Conseil fédéral s'est exprimé de la manière suivante sur Swisscom : « En 2012 Swisscom a répondu à toutes les attentes du Conseil fédéral concernant la performance, l'ancrage sur le marché, l'évolution de la valeur, la rentabilité [...]. [...] Elle a défendu sa position de leader dans tous les secteurs d'activité (téléphonie fixe et mobile, haut débit, télévision numérique, services informatiques et broadcasting)... » – Le maintien de la position de leader de marché dans tous les domaines d'activité en 2012 est positif pour la Confédération qui en retire de généreux dividendes. Cependant, pour les concurrents actifs sur le marché suisse des télécommunications et pour l'opinion publique, la puissance de marché de Swisscom est agaçante. En tant qu'entreprise proche de l'Etat, Swisscom bénéficie d'avantages nuisant à la concurrence et désavantageant de nombreux clients. Il faut dans ce domaine une intervention rapide et des corrections durables.

---

**Swisscable** est l'association économique des entreprises suisses de télé-réseau. L'association regroupe environ 225 sociétés de câblo-opérateurs – aussi bien privées que publiques - desservant plus de 2.75 millions de foyers en services radio, TV, HDTV, Internet, de téléphonie et autres.

**Contact Swisscable pour la presse :** Claudia Bolla-Vincenz, Directrice

Tél. : 031 328 27 28, téléphone portable : 079 301 59 25, e-mail : [info@swisscable.ch](mailto:info@swisscable.ch)